

## **ETAPES CLES D'UN MODE DE GOUVERNANCE REFLEXIF**

1. Informer les personnels et les élèves. Expliquer l'action (objectifs, résultats attendus). Recueillir les questions, idées et candidatures. Associer des élèves aux équipes ou aux groupes de pilotage existants (ou à créer) pour gérer le chantier. Tenir informées les instances de l'établissement.

2. Faire le point sur le mode de gouvernance existant du chantier, s'il existe, ou sur des pratiques qui préfigurent le chantier.

Comment faire ?

Collecter le matériau sur une expérience ou une pratique précise et expliciter au maximum l'expérience (qui, quoi, comment, pourquoi, ...). Recenser les attentes vis-à-vis du chantier.

3. Analyser l'expérience pour sélectionner les éléments significatifs sur la manière de faire et envisager d'autres manières possibles de faire avec le groupe adultes – jeunes mis en place dans l'établissement pour gérer le chantier.

4. Analyser d'autres expériences.

D'où part-on ? Comment fait-on ? Pourquoi ? Vers quoi on va ?

5. Intégrer ces enseignements dans un plan d'action pour faire évoluer le mode de gouvernance existant dans une triple perspective « apprenante – éthique – éducative ».

6. Présenter, expliquer, négocier les plans d'action Les mettre en œuvre en collectant soigneusement les données nécessaires pour analyser la manière de faire.